Répondre Répondre à tous Transférer Supprimer Mettre en liste blanche Mettre en liste noire

Afficher les images

Le préchargement d'images externes a été bloqué pour vous protéger d'éventuels spams.

×

Pièce jointe (1) Vue Télécharger

Monsieur le Président,

votre message a retenu toute mon attention et je viens de déposer une question écrite dans ce sens:

Type de questions QE

Ministère interrogé : SSA - Ministère des solidarités et de la santé

Question nº 17-00083 : du :date non fixée

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur sur la situation des accueillants familiaux dans le cadre de la pandémie du Covid 19. Ces professionnels, au nombre de 10.000, font bénéficier à des personnes âgées ou handicapées de leur présence permanente (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année), ainsi que d'un accompagnement relevant d'un grand professionnalisme. Ils ont cependant l'impression d'être les laissés pour compte de cette crise. En effet, certains d'entre eux, en raison des annulations, n'accueillent plus personne et se retrouvent donc sans aucun revenu. Pour ceux qui continuent d'accueillir, ils ont l'impression de passer à côté de la chaîne de solidarité ne bénéficiant d'aucune prime ou dispositif d'indemnisation. Sans jour de répit en raison du confinement, ils assument leur rôle sans aucune défection. Aussi, il lui demande ce qui est prévu pour compenser les pertes financières et venir en aide à ceux qui continuent leur mission.

Très cordialement à vous.

Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin Membre de la Commission des Finances, du Contrôle Budgétaire et de l'Economie Générale